



En 2023, le test d’anglais CEC fêtera ses 15 ans

*Le ministère de l’Éducation nationale et de la jeunesse
renouvelle sa confiance à Cambridge*

Les prochaines sessions se tiendront au printemps 2023

Fort de leur partenariat de près de 15 ans, Cambridge et le ministère de l’Éducation nationale et de la jeunesse collaborent pour concevoir et administrer le **Cambridge English Certificate** (CEC), un test d’anglais qui permet aux lycéens de Terminale de tester et de certifier gratuitement leur niveau d’anglais.

À son lancement, le CEC comptait 18 000 candidats. 14 ans plus tard, on en dénombre 46 000, soit près de 500 000 candidats qui ont passé cet examen d’anglais depuis 2008. Une collaboration pérenne et fructueuse ayant su évoluer au fil des années et qui s’est traduite par une réelle progression des pratiques d’évaluation ainsi que par l’ancrage du CECRL (le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) dans le système d’éducation Français.

Le CECRL a été conçu dans l’objectif de fournir une base transparente, cohérente et aussi exhaustive que possible pour l’élaboration de programmes de langues étrangères, de matériels d’enseignement et d’apprentissage, ainsi que pour l’évaluation des compétences. Concrètement, il consiste en une échelle d’évaluation de la maîtrise d’une langue, avec 6 niveaux : de A1 à C2 (élémentaire à expérimenté). Ainsi, le CEC est conçu et aligné sur le CECRL, tout comme les autres examens que conçoit Cambridge, d’ailleurs à l’origine du CECRL avec le Conseil de l’Europe il y a 20 ans.

La session 2022 du CEC : un taux de réussite de 90%

Depuis 2020, le CEC est un test destiné à toutes les Terminales (enseignement général, technologique ou professionnel) ayant choisi une option anglais (LLCER anglais, LLCER anglais monde contemporain, section internationale ou européenne).

En 2022, ils étaient près de 46 000 candidats à se présenter dans 1 255 établissements scolaires en France et dans les lycées français à l’étranger.

Les candidats ont passé 4 épreuves afin d’évaluer 5 compétences : compréhension écrite, maîtrise de la langue (deux notes distinctes), expression écrite, compréhension et expression orales.

Les examinateurs et les correcteurs sont des enseignants d’anglais ayant été formés par Cambridge aux méthodes d’évaluation propres à cette certification.

Le taux de réussite des élèves a atteint 90% (+1 point vs 2021) dont 60% ont validé un niveau B2 ou plus (+5 points vs 2021). Il faut rappeler que B2 est l’objectif fixé par l’Éducation nationale au baccalauréat général ou technologique. Cette année encore les résultats sont très encourageants, dans la continuité des années passées.

Le détail des résultats par niveau :

- 30% des candidats ont validé le niveau B1 (intermédiaire)
- 47% des candidats ont obtenu le niveau B2 (intermédiaire avancé)
- 13% le niveau C1 (avancé), soit +4 points par rapport à 2021

Les compétences sur lesquelles les candidats ont le mieux réussi sont **l'expression orale** (81% ont eu un B2 ou plus) et l'expression écrite (64% ont eu un B2 ou plus).

« *La progression des compétences de production est excellente. Elle démontre la réussite de la politique de l'Éducation nationale pour améliorer les compétences productives des élèves en anglais* » déclare Cécile Loyer, responsable communication de Cambridge pour l'Europe de l'Ouest.

Ce sont les élèves de Terminale générale en section européenne et internationale qui obtiennent, sans surprise, les meilleurs résultats : 89% de ces candidats ont atteint le niveau B2 ou plus. Les résultats des élèves « options anglais » sont très honorables avec 56% de réussite au niveau B2 ou plus.

Les compétences de compréhension orale et de maîtrise de la langue (grammaire, vocabulaire) restent des axes d'amélioration pour les candidats qui sont 47% à avoir obtenu un B2 ou plus.

Session 2023 : le calendrier pour les enseignants et les élèves

Le ministère de l'Éducation nationale a renouvelé sa confiance à Cambridge. La session 2023 du CEC sera organisée au printemps.

Calendrier pour les enseignants et les élèves :

Les enseignants-examineurs seront formés à l'évaluation entre novembre et janvier. Les élèves pourront se familiariser à l'examen avec leurs enseignants habituels et au moyen des ressources notamment mises à leur disposition sur

www.cambridgeenglish.org/fr/cec

Les épreuves écrites auront lieu dans toute la France et dans les lycées français de l'étranger participants le **jeudi 9 mars 2023**, date choisie par le ministère. L'oral se déroulera entre le **mercredi 1er février et le vendredi 31 mars 2023**, au choix de l'établissement. Les examinateurs corrigeront ensuite les copies et feront remonter les résultats à Cambridge, qui émettra les certificats avant la rentrée scolaire.

Le Cambridge English Certificate (CEC) en bref (et sur <https://eduscol.education.fr/1441/certifications-en-langues-vivantes-etrangees> ou www.cambridgeenglish.org/fr/cec) :

Dates de sessions	Jeudi 9 mars 2023 pour l'écrit, entre le lundi 1er février et le vendredi 31 mars pour l'oral (au choix de l'établissement).
Organisateurs	Le ministère de l'Éducation nationale et Cambridge
Niveau évalué	B2 mais possibilité de valider le niveau inférieur (B1) ou supérieur (C1)
Élèves concernés	En 2022-2023 : classe terminale des sections européennes d'anglais des lycées généraux et technologiques, des lycées relevant du ministère des Armées, des lycées professionnels ; classe terminale des sections internationales anglais ; élèves en classe terminale inscrits inscrits à l'option LLCER anglais et LLCER anglais monde contemporain.

Académies concernées	Toutes académies, y compris les lycées français de l'étranger (AEFE) volontaires.
Inscriptions	Sur la base du volontariat, auprès de l'établissement scolaire Date limite : le vendredi 9 décembre 2022
Examineurs	Des enseignants de l'Éducation nationale, qui ont été spécialement formés pour corriger les épreuves écrites et être examinateurs pour l'oral.
Certificats	Scores obtenus envoyés par le ministère à Cambridge qui attribue les certificats via les rectorats.

* * *

A propos de Cambridge - <http://www.cambridgeenglish.org/fr>

Cambridge est une marque de Cambridge University Press & Assessment, le département de l'Université de Cambridge (Royaume-Uni) spécialisé dans les ressources d'enseignement et dans les certifications d'anglais pour les apprenants du monde entier.

Le siège est au Royaume-Uni et Cambridge est présent dans 24 bureaux dans le monde, dont un bureau à Paris. Chaque année, plus de 5,5 millions de candidats à travers le monde passent ses examens. Les certifications sont reconnues sur le plan international par plus de 25 000 établissements d'enseignement supérieur, employeurs, et organisations gouvernementales. Les certifications proposées par Cambridge sont adossées au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Cambridge en France : 82 Av. du Maine, 75014 Paris

Contact presse : Agence Bpr France

Françoise Laigle – francoise@bprfrance.com - 06 13 61 43 12

Maxime Durand – maxime@bprfrance.com - 01 84 17 11 72